

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12/12/2022

### **Plan Grand Froid déclenché à Paris : l'Etat renforce ses mesures pour les personnes à la rue**

**Ce lundi 12 décembre à 16h, en raison des températures hivernales, le plan grand froid a été déclenché à Paris, par la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris. Ce plan grand froid permet de disposer de places d'hébergement supplémentaires pour les plus vulnérables. Dès ce week-end, de manière anticipée, les services de l'État avaient pris de premières mesures préventives.**

Comme chaque année, afin de prévenir les impacts sanitaires et sociaux des vagues de froid, un dispositif de veille hivernale est activé du 1<sup>er</sup> novembre 2022 jusqu'au 31 mars 2023. Pour activer ce plan grand froid, les préfectures s'appuient sur une vigilance météorologique transmise par la météorologie nationale, en tenant compte de l'intensité, du ressenti et de la durée du froid.

Dès ce week-end, en raison de la vague de grand froid qui traverse l'Île-de-France, les services de l'Etat ont mis en place des actions préventives de vigilance en faveur des personnes à la rue.

Ainsi, à Paris, les dispositifs de veille sociale sont renforcés que ce soit les maraudes ou les accueils de jour avec une extension des horaires et une ouverture le week-end pour la durée de cette vague de froid.

#### **Renforcer le nombre places d'hébergement**

Dès samedi 10 décembre, des places complémentaires ont été ouvertes à Paris pour accueillir les personnes signalées lors des maraudes ou par le 115.

Ce lundi soir, 30 places seront en outre ouvertes dans les locaux de la préfecture de la région d'Île-de-France pour accueillir des femmes isolées. Par ailleurs, les services de l'État sont mobilisés pour assurer l'ouverture d'une centaine de places complémentaires à destination des femmes, familles et hommes isolés, dans les prochaines heures.

Ces renforts complètent un dispositif permettant à près de 200 000 personnes de bénéficier d'un hébergement en Île-de-France chaque soir.

Depuis ce jour, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris a remis en action la veille saisonnière et coordonne les actions en lien constant avec l'ensemble des partenaires pour la mise à l'abri des publics vulnérables : l'Agence régionale de santé (ARS), le Secrétariat général de la zone de défense et sécurité de Paris et les services de l'État dans chaque département ainsi que les collectivités territoriales.

--

#### **Contact presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture  
de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



